

Délibération N° 2023-04-03

**La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière,
en sa séance du lundi 24 avril 2023,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur les demandes d'agrément et de codirections de thèse

- La Commission Recherche est informée des demandes d'agrément suivantes, validées par Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, Vice-présidente en charge de la Recherche, des études doctorales et de la science ouverte :
- 3 demandes de co-direction :
 - Mme ROSSIGNEUX-MEHEUST Mathilde (Maîtresse de Conférences CN) - Doctorant.e : FARCY Mathis
 - M. RASERA Frédéric (Maître de Conférences) - Doctorant.e : PERICHON Roman
 - M. BLANC Pierre (Professeur des Universités) - Doctorant.e : AYATILLAH Imane
 - 2 demandes de co-direction internationale :
 - Mme COLLOMBON Maya (Maîtresse de Conférences) - Doctorant.e : LEVY Simon
 - Mme MARTINET Catherine (Professeure Ordinaire) - Doctorant.e : ATZEMIAN Myrto

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 24 avril 2023

La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et
Science ouverte



Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN